

22 avril 2008

**Déclaration de M. Helmuth Markov**  
**Président de la commission du commerce international du Parlement européen**  
**Président de la délégation du Parlement européen**  
**CNUCED XII**  
**Accra (Ghana) 20-25 avril 2008**

Monsieur le Secrétaire général,

Messieurs les Présidents,

Messieurs les membres du Parlement,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les délégués,

Mesdames et messieurs,

C'est un honneur et un plaisir de participer à cette douzième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement et ce, notamment en tant que parlementaire.

Le commerce et l'aide constituent en général les forces externes les plus importantes au développement d'un pays. Je suis convaincu que le commerce peut représenter une puissante force de développement et aider à réduire la pauvreté.

Néanmoins, le lien qui existe entre le commerce, d'une part, et l'éradication de la pauvreté, d'autre part, est extrêmement complexe et dépend des circonstances particulières qui très souvent sont associées à de nombreux facteurs, tels que la taille du marché intérieur, la dotation en ressources naturelles, les distances et les conditions physiques, mais surtout à la pertinence des politiques intérieures interagissant correctement ou non avec le commerce extérieur.

La communauté internationale s'est fixé un grand nombre d'objectifs lors du Sommet du Millénaire, la Conférence de Doha et les Conférences des Nations unies sur le financement du développement (Monterey) et le développement durable (Johannesburg). Même si le commerce n'est pas la seule solution, la conclusion heureuse des négociations de l'OMC dans le cadre du cycle de Doha pourrait cependant largement contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Le cycle de Doha a été lancé en vue de corriger les déséquilibres présents dans le système commercial multilatéral, sur la conviction partagée que seul un système multilatéral fondé sur

des pratiques commerciales loyales et des règles justes et équitables peut stimuler un véritable développement.

Je crois qu'un système commercial multilatéral équitable conçu pour éradiquer la pauvreté, créer le plein emploi, renforcer la démocratie et promouvoir le développement durable est indispensable, un système s'appuyant sur des règles correctement ciblées et équilibrées essentielles pour permettre aux pays les plus pauvres de participer plus efficacement au commerce international, diversifier leurs économies et relever les défis de la mondialisation tout en s'assurant que les avantages soient équitablement répartis.

Le Parlement européen s'inquiète tout particulièrement que l'impossibilité de parvenir à un accord sur le Programme de Doha pour le développement n'ébranle la crédibilité du système commercial multilatéral, entraîne éventuellement sa chute et aboutisse à une prolifération d'accords commerciaux régionaux et bilatéraux, ce qui se traduirait par des négociations inégales et moins transparentes et exacerberait les déséquilibres entre les pays développés et en développement.

Dans ces circonstances, les représentants des peuples des pays membres de l'OMC ont un rôle important à jouer afin de faire comprendre à leurs gouvernements respectifs l'urgente nécessité de reprendre et de conclure ces négociations.

De fait, pendant de nombreuses années, les questions relatives au commerce international étaient considérées comme des sujets très techniques qui relevaient exclusivement d'un groupe fermé de négociateurs et d'experts excluant ainsi les parlements.

Les parlements ne peuvent prendre de décisions au nom de leurs gouvernements. Nous ne pouvons imposer de consensus. Nous ne pouvons débloquer la situation lorsque les gouvernements restent inflexibles. Nous sommes cependant décidés à faire tout notre possible pour convaincre nos gouvernements que le constant climat d'incertitude pesant sur l'avenir du multilatéralisme renforcera encore les difficultés économiques et politiques mondiales et auront des répercussions à la fois économiques, financières et sociales.

En tant que représentants légitimes des peuples qui les ont élus, les parlementaires possèdent un triple rôle en matière de commerce international et de développement. Premièrement, un rôle de «surveillance» qui consiste à suivre de près les actions de nos gouvernements et garantir leur responsabilité à notre égard. Deuxièmement, un rôle au cours de l'examen et de la ratification des accords internationaux qui nous sont présentés. Et troisièmement, un rôle lors de l'élaboration et du suivi de la législation destinée à l'application d'accords internationaux.

De surcroît, les parlementaires peuvent aider à expliquer au grand public le fonctionnement du système des échanges commerciaux et les avantages qu'il offre. Ils peuvent également aider les gens à comprendre et maîtriser les mystères de la mondialisation, et promouvoir la sensibilisation ainsi qu'un débat approfondi sur les questions relatives au commerce international. En tant que représentants légitimes du peuple, les parlementaires constituent un lien important entre le public, la société civile et les gouvernements.

Nous, parlementaires, savons que les pays en développement et les pays les moins avancés souffrent le plus, à moyen et court termes, de la suspension prolongée des négociations, puisque le rééquilibrage tant attendu des règles commerciales en leur faveur ne peut être obtenu en dehors d'un cadre multilatéral.

En outre, je suis convaincu que les pays développés doivent continuer à créer plus de conditions commerciales favorables pour les pays en développement et les PMA, quels que soient les résultats de ce cycle de négociations. Il sera particulièrement important pour les pays développés et les pays en développement plus avancés de suivre l'initiative européenne «Tout sauf les armes» en garantissant un accès au marché exempt de tout droit de douane et de quotas pour les produits provenant des PMA.

La réalisation des OMD et la lutte contre la pauvreté mondiale nécessitent un environnement commercial dans lequel les pays en développement ont un réel accès aux marchés des pays développés, des pratiques commerciales plus équitables, des règles fortes et applicables en matière de protection de l'environnement et de droits sociaux, et sont réellement soulagés de cette dette insoutenable, et dans lequel tous les donateurs n'augmentent pas le volume mais l'efficacité de l'aide apportée, en l'associant aux programmes destinés à réformer les structures économiques et sociales et améliorer la gouvernance démocratique.

C'est la raison pour laquelle le Parlement européen travaille sur la mise en œuvre du programme d'aide au commerce.

L'ouverture des frontières au commerce international entraîne d'importants problèmes d'ajustement et il semblerait que les pays pauvres ne soient pas les mieux placés pour se protéger des effets négatifs et saisir les opportunités qui s'offrent à eux. Il est nécessaire de considérer les pays en fonction de leur niveau de développement et donc de garantir aux pays les moins avancés un accès préférentiel au marché.

Alors qu'une libéralisation plus poussée du commerce mondial peut être bénéfique aux pays en développement, un grand nombre parmi les plus pauvres d'entre eux risquent de rencontrer des difficultés d'ajustement à court terme et auront besoin qu'on les aide à saisir les opportunités ainsi créées. Leur capacité à produire des biens compétitifs sur le marché international étant faible, la communauté internationale doit leur apporter un soutien supplémentaire.

L'assistance liée au commerce se révèle très utile, car elle a pour objet de faciliter le processus de restructuration au lieu d'offrir simplement une compensation. Il est indispensable, entre autres, d'atténuer les coûts de l'érosion des préférences et la perte des revenus provenant des droits de douane. Cette aide peut également agir positivement sur les coûts induits par la hausse des prix des denrées alimentaires susceptibles d'affecter les pays importateurs nets de produits alimentaires. Nous savons tous que cette dernière est urgente dans le contexte actuel de montée en flèche des prix des denrées alimentaires.

De nombreuses mesures doivent être prises d'urgence pour réduire la pauvreté et de nombreuses actions peuvent être entreprises en changeant les règles régissant les échanges commerciaux. Ce ne sont que quelques propositions destinées à élargir le débat et mettre en œuvre une politique

commerciale internationale plus orientée vers des préoccupations à long terme, la réduction de la pauvreté ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources et la construction d'un monde en paix.

Je vous remercie de votre attention.